

Comité Départemental de l'Éducation Nationale – 22 février 2024

Déclaration liminaire

Madame la Préfète, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs, membres du CDEN,

Dans le but d'améliorer les acquisitions scolaires des élèves, le ministère a engagé une série de transformations de l'École baptisées « choc des savoirs ». Ces mesures ne sont pas de nature à faire mieux réussir l'ensemble des élèves ni à résorber les inégalités scolaires. Elles relèvent simplement d'un modèle d'École passéiste et réactionnaire.

En pratique, cette réforme remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés. Dès la sortie de l'école primaire, elle prétend classer les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau. Les niveaux scolaires étant fortement corrélés aux inégalités sociales, la séparation des élèves par niveaux aboutira à des groupes socialement hiérarchisés.

Comme si cela ne suffisait pas, les représentations sur lesquelles repose ce choix d'organisation des parcours scolaires sont bel et bien invalidées par 30 années de recherche en sciences de l'éducation dont les études montrent qu'il participe au creusement des écarts de niveaux entre les élèves et à l'affaïssement des acquisitions en moyenne.

La communication du gouvernement au sujet du « choc des savoirs » relève donc du registre de la « vérité alternative ». De ce point de vue, il rompt avec toute forme de pensée rationnelle au mépris de l'intérêt des élèves. Il s'agit d'une instrumentalisation politique de l'École qui s'effectue au détriment des élèves qu'accueille le service public d'éducation et des personnels qui le portent. Je le répète : cette réforme impose une politique de tri social au détriment des élèves les plus fragiles, des élèves en situation de handicap, des élèves allophones, des élèves rencontrant des difficultés scolaires et sociales, à rebours du principe d'égalité auquel tous les acteurs et toutes les actrices de l'École publique sont attachée-es, et à l'opposé des priorités encore affichées par le ministère en matière d'inclusion scolaire et de mixité sociale. Elle revient sur un siècle et demi de démocratisation de l'accès aux savoirs scolaires pour toutes et tous et assume de priver un grand nombre d'élèves de la possibilité de construire des capacités

de réflexion et d'analyse pour penser par soi-même et peser sur les choix de société de demain. En cela elle nous semble antidémocratique, ce qu'a confirmé le vote dont elle a fait l'objet au dernier Conseil Supérieur de l'Education : 67 contre et une abstention. Toutes ces dispositions font en effet écho à l'entre-soi séparatiste de certaines élites qui refusent de mettre leurs enfants dans les mêmes établissements que les autres et s'autorisent à déroger impunément aux principes d'égalité, de fraternité et de laïcité.

L'École publique semble au bord de l'effondrement à cause de l'assèchement des moyens et de la perte de perspectives ambitieuses : postes non pourvus, remplacements non assurés, effectifs de classes inadaptés, crise du recrutement entretenue par la pression à la baisse des salaires des personnels. Et plutôt que de traiter ces maux avec sérieux, le gouvernement fait le choix des contrevérités et de la dissimulation. L'uniforme qui viserait à masquer les inégalités grandissantes et la vacuité du service national universel en sont les emblèmes. Il faut malheureusement déplorer que la carte scolaire proposée dans le département des Vosges pour la rentrée 2024 dans le premier degré, avec un retrait de 38 postes, risque elle-même de ne pas résister à l'épreuve des faits. Le Sgen-CFDT s'oppose fermement à ces choix et demande l'abandon complet et immédiat des mesures « choc des savoirs », une vraie concertation sur l'ensemble du système éducatif de la maternelle à l'université et un investissement massif et durable pour l'École publique et la réussite de tous les élèves.

Merci pour votre écoute